



LE PRESIDENT

Longvic, le 02 juin 2026

A l'attention des Présidentes et Présidents des clubs de Côte d'Or,

Envoi par courriel uniquement

Objet : convocation Assemblée générale ordinaire CD21

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Conformément aux articles des statuts et du règlement intérieur du Comité de Côte d'Or de handball, j'ai l'honneur de convier vos représentants respectifs à l'assemblée générale ordinaire annuelle du Comité de Côte d'Or qui se tiendra :

**Le samedi 04 juillet 2026 – Centre Sportif Saint-Nicolas –
12 route Nationale N74 – 21190 MEURSAULT**

L'appel des représentants de club est prévu à 13h30 pour un début des travaux à 14h00. La fin de l'AG est prévue vers 17h30 et sera suivie par son traditionnel verre de l'amitié.

L'ordre du jour et les documents vous parviendront mi-juin.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du

Comité André

*Rappel : les clubs absents ou qui auront donné une procuration seront pénalisés financièrement.
Pour prendre part aux votes, il faudra impérativement être à jour financièrement.*